

Le premier ministre dépasse vraiment les bornes en voulant imposer une nouvelle constitution à nos concitoyens, dans une précipitation injustifiée et honteuse, sans chercher à réunir un consensus. L'énormité et l'ampleur de ses propositions vont bien au-delà des rêves les plus fous de ceux qui ont voulu par le passé, ou qui veulent encore actuellement, modifier notre constitution. En disant cela, j'exclus bien entendu ceux qui voudraient faire du Canada un pays socialiste si on leur en donnait la possibilité. Le premier ministre s'est aligné sur ce groupe au lieu de tenir compte de la grande majorité de nos concitoyens qui veulent conserver la monarchie constitutionnelle comme mode de gouvernement.

Le Canada et la grande majorité de nos concitoyens vivront un jour bien triste si la Chambre des communes et le Sénat décident jamais d'adopter ce projet de résolution constitutionnelle et si le Parlement britannique l'approuve. Cela marquera le début de la fin d'un des plus beaux exemples de constitution d'une nation sur terre. Cela gommara d'un coup 114 ans passés à élaborer un pacte politique et social que nous envient la plupart des autres pays de notre monde agité. Cela va contribuer à désavouer et à déshonorer les Pères de la Confédération ainsi que toutes ces générations de Canadiens qui n'ont pas hésité à travailler, à se battre et même à mourir pour construire et préserver ce grand pays qu'est le nôtre.

Il y a plus de quinze ans que je représente sans interruption et avec le même dévouement les habitants de la circonscription de Victoria-Haliburton. Durant toutes ces années, j'ai appris à les connaître. Je les connais même très bien et je sais qu'ils ne veulent pas voir le système canadien, système unique en son genre, complètement chambardé pour satisfaire les lubies du premier ministre et de sa clique—petite mais particulièrement bruyante—de détracteurs de la nation.

Je sais que mes électeurs aiment et respectent profondément la monarchie, leur histoire et de leurs institutions. Ces seize dernières années où les libéraux ont régné pratiquement sans interruption, la plupart des institutions et des symboles traditionnels du Canada ont disparu. Comme le député de Prince Edward-Hastings (M. Ellis) l'a souligné si justement il y a quelques jours, lors de son intervention au sujet de la résolution, l'effritement des institutions et des symboles traditionnels du pays fait partie du plan du premier ministre pour faire du Canada une république.

Si la résolution est adoptée et qu'on l'impose à la population canadienne, elle ruinera toutes les institutions ancestrales qui existent encore au Canada aujourd'hui. Comme le premier ministre l'a dit lui-même, l'histoire canadienne ne commencera que le jour où la Grande-Bretagne renverra la constitution au Canada.

J'aimerais m'attarder un instant sur le projet du premier ministre d'instaurer une république au Canada. J'aimerais à ce propos citer le préambule de la résolution. On peut lire à la première ligne de la page 5: «Loi modifiant la constitution du Canada», et à la dernière ligne de cette même page: «Titre abrégé de la présente loi: *loi sur le Canada*».

Il devrait être clair pour tout le monde que ces deux paragraphes du préambule ne veulent pas dire la même chose. Le premier parle de modifier la constitution du Canada alors que le second demande au Parlement britannique de modifier la constitution avant son rapatriement. Cela prouve une fois de

plus que le premier ministre essaie de nous duper, et cela sur un sujet aussi capital que la constitution.

Passons maintenant, si vous le voulez bien, à l'annexe I de la résolution. Les commentaires des autres députés sur cet article m'ont peut-être échappé étant donné que je n'ai pas pu suivre toutes les interventions au cours du débat constitutionnel. Il me semble toutefois que cet article a été complètement laissé de côté par les députés. C'est peut-être qu'il ne revêt pas à leurs yeux une importance aussi grande que la charte des droits ou la formule d'amendement. Ce serait toutefois une erreur que de passer sous silence cet article, car il mérite de retenir notre attention tout autant que le reste de la résolution.

L'annexe I vise à remplacer le titre d'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867 par celui de loi constitutionnelle de 1867. C'est l'assise de la nation canadienne. C'est là que commence l'histoire du Canada. Tant par son titre que par son contenu c'est un document sacré pour tous les Canadiens, ou qui du moins devrait l'être.

A quoi sert cette modification? Je pense pouvoir répondre très simplement et très facilement à cette question. Elle a pour but de supprimer toute allusion à Sa Majesté la Reine Victoria, le monarque qui a marqué de son sceau le document qui unissait les quatre provinces britanniques pour créer le Canada.

L'annexe I ne s'arrête pas là. Elle vise à modifier tous et chacun des amendements successifs qu'on a apportés à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique pour supprimer toute mention des monarques qui ont marqué ces modifications de leur sceau et pour supprimer toute mention du Royaume-Uni, dont le Parlement a approuvé ces modifications.

La déclaration d'indépendance américaine est scellée sous verre dans un contenant étanche et à l'épreuve de l'humidité pour la protéger des ravages du temps. C'est un document que révèrent tous les Américains. C'est le point de départ de l'histoire des États-Unis comme pays. Aucun président n'ose-t-il même suggérer d'en changer le titre. Si l'un d'eux faisait pareille suggestion, il se ridiculiserait au point de risquer d'être démis de ses fonctions.

Devons-nous ici, au Parlement canadien, rester passifs et nous faire les complices du premier ministre qui tâche d'une façon bête et futile de réécrire l'histoire de notre pays? A quoi servirait-il de permettre que l'annexe I continue à faire de cette résolution, qu'elle soit adoptée par une majorité libérale obéissante et le servile Nouveau parti démocratique, pour être renvoyée ensuite en Grande-Bretagne et y être présentée comme la volonté du peuple canadien. Cet article n'a aucun rapport avec la question en discussion—le rapatriement de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Il n'a pas sa place dans cette résolution et devrait être supprimé séance tenante.

Dans le discours qu'il a prononcé jeudi dernier, le député de Prince Edward-Hastings a dit qu'un député libéral, le député de Shefford (M. Lapierre), avait dit au comité que nous serions débarrassés de la monarchie d'ici deux ans. Cette déclaration découle directement du mépris que le premier ministre a exprimé pour le Parlement, pour la forme de gouvernement qu'est une monarchie constitutionnelle et de son engouement pour les gouvernements républicains dont le chef d'État est un président.